



200 professionnels sociojudiciaires des Laurentides réunis pour mieux intervenir auprès des enfants victimes d'abus

Tous les partenaires signataires de l'Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique s'étaient réunis, à Blainville, le 31 mars dernier, dans le cadre d'un Bilan annuel sur le mécanisme de concertation intersectorielle que s'est doté la région des Laurentides en matière de protection et d'aide aux enfants victimes.

L'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides se voit confier, depuis 2001, le mandat de s'assurer, en partenariat avec les acteurs concernés, la mise en application et de suivi de cette entente. L'événement s'est conclu par un troisième bilan régional fort intéressant ayant une portée auprès de l'ensemble des partenaires concernés.

En effet, près de 200 partenaires s'étaient donné rendez-vous pour réfléchir ensemble, prendre connaissance des résultats des interventions menées à ce jour et échanger sur les meilleures pratiques. Cette entente, qui constitue un engagement d'agir en concertation multidisciplinaire dans des situations mettant en cause des enfants victimes, s'inscrit dans les orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle.

Les partenaires impliqués et présents à cet événement étaient les intervenants de la Direction de la protection de la jeunesse et du Centre jeunesse des Laurentides, les policiers des municipalités de la région et de la Sûreté du Québec des MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle et les procureurs aux poursuites criminelles et pénales. Étaient également présents, les représentants des commissions scolaires, des services de garde, des services de santé et des services sociaux et des organismes communautaires.

Il en est ressorti de cette journée que les premières étapes de l'entente sont très bien inté-

grées et appliquées dans les Laurentides. Toutefois, une attention devra être portée sur les suites à donner et l'échange d'information après la « période d'enquête ». Aussi, tous les acteurs présents demeurent soucieux de rehausser les standards de pratique et se positionnent dans une amélioration constante, et ce, dans l'intérêt premier de l'enfant victime.

Les organismes communautaires comme les CALACS, Espace-Laurentides et CETAS étaient présents pour informer les participants sur leur offre de service. Ces organismes spécialisés offrent des services psychosociaux, d'accompagnement et des groupes de soutien aux victimes, enfants, adolescents et adultes.

Les centres désignés, représentés par les infirmières de l'urgence de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, l'urgence de l'hôpital de Mont-Laurier et du Centre de services de Rivière-Rouge étaient également du nombre pour présenter l'intervention médicosociale et médicolégale et les services de traitement médical dispensés aux victimes d'agression sexuelle.

Trois conférenciers présentaient des sujets d'intérêt pour tous. Madame Mireille Cyr, Ph. D. professeure titulaire à l'Université de Montréal et de la Fondation Marie-Vincent démontrait les habiletés à développer pour recueillir les témoignages des enfants. Deux procureurs, l'une aux poursuites criminelles et pénales et l'autre du contentieux du CJL, présentaient les impacts des changements à la Loi sur la protection de la jeunesse, et ceux au Code criminel concernant, entre autres, la notion de consentement. Une dernière conférence portait sur l'Entente multisectorielle en elle-même, un atelier de base pour tout nouvel intervenant et les partenaires.

En fin de journée, les intervenants sociojudiciaires étaient regroupés par territoire pour participer à des ateliers de discussion pour échanger sur des pistes d'amélioration de la



De gauche à droite : sergent Luc Arbour représentant de la Sûreté du Québec, M. Gilles Cloutier chef E/O SainteThérèse et Oka, M. Denis Baraby DPJ, Me Julie Lefebvre-Côté procureure des poursuites criminelles et pénales (PPCP), Me Sophie Gravel PPCP et l'inspecteur Eric Fournier, représentant des sûretés municipales.

procédure d'intervention sociojudiciaire et des pistes d'action pour la prochaine année en maintenant l'enfant victime au centre des préoccupations.

Fanny Éthier, coordonnatrice,
Urgence sociale

DANS CE NUMÉRO

L'entrevue du mois Micheline Himbeault	page 2
<i>Le p'tit mot du commissaire</i> L'importance de la tenue de dossiers	page 3
Une route sans fin est de retour	page 3
Invitation à la Soirée Reconnaissance	page 4
Le CCPAS veut revoir son logo	page 4
Nouveaux membres du personnel	page 4

La vie, c'est très drôle, si on prend le temps de regarder.
(Jacques Tati)

Date de tombée pour la prochaine édition (Juin 2009)
22 mai prochain

À NOTER



l'interview du mois

À l'occasion, le P'tit journal propose à ses lecteurs une entrevue avec un membre du personnel, et ce, peu importe le poste qu'il occupe dans l'organisation. C'est une occasion de mieux connaître un collègue et, au travers de lui, la nature de son travail et donc de sa contribution à la réalisation de la mission du Centre jeunesse. Aujourd'hui, nous vous proposons de rencontrer la récipiendaire du Prix Excellence 2008 dans la catégorie *Compétence et rayonnement professionnels*, **Micheline Himbeault**.

Micheline Himbeault

Récipiendaire du Prix Excellence 2008 dans la catégorie *Compétence et rayonnement professionnels*

Micheline, peux-tu nous parler un peu de ton parcours, ta formation, tes expériences professionnelles et ton travail actuel.

Tout d'abord, avant de passer aux études collégiales, j'ai travaillé avec des personnes de tous âges dans le milieu communautaire par le biais d'initiatives locales et de « Perspectives Jeunesse », ce qui a confirmé mon intérêt pour le domaine social. Tout bien considéré, j'ai donc étudié en travail social au Cégep de Saint-Jérôme. Mon stage s'est effectué auprès d'un groupe de garçons adolescents dans un foyer de groupe. Toute une expérience au niveau clinique et administratif!

À la fin de mes études collégiales, soit en 1978, j'ai débuté comme éducatrice au Centre d'accueil Le Carrefour à Saint-Jérôme. Quelques années plus tard, mon conjoint et moi devenions responsables d'un foyer de groupe (adolescence) à notre domicile, et ce, environ trois ans. Ce fut une autre expérience enrichissante au niveau de tous les savoirs, mais, enfin, pas de tout repos! Un peu plus tard, j'ai été mandatée pour mettre sur pied un café-loisirs à Prévost pour les jeunes de 10 à 18 ans. Le but était de créer un lieu de rencontre et d'appartenance pour ces jeunes, puis de diminuer le taux de délinquance dans cette municipalité. Or, j'ai relevé ce défi et deux ans plus tard, notre employeur implantait les services externes, alors je suis revenue à Saint-Jérôme me joindre à une nouvelle équipe d'éducateurs externes (fusion des deux centres d'accueil (Calèche et Godefroy-Laviolette). Nous intervenons directement dans le milieu du jeune en collaboration avec les travailleurs sociaux du CSS. Bref, j'y ai travaillé pendant 10 ans.

Dans le même ordre d'idées, une deuxième fusion s'est effectuée entre le Centre d'accueil des Laurentides et le CSS. C'était la naissance des Centres jeunesse des Laurentides. À la même époque, j'ai complété mon baccalauréat en travail social à l'Université de Sherbrooke. Puis, le projet des « Écoles en santé » m'a fait vivre une autre belle expérience en collaboration avec le CLSC la Commission scolaire dont le but était de diminuer le décrochage scolaire dès le primaire. De plus, ce projet a permis de mieux faire connaître la mission et les services des

Centres jeunesse des Laurentides et par le fait même, de diminuer le nombre de signalements.

Quelques années plus tard, j'ai eu l'opportunité de vivre un court séjour dans l'équipe LSJPA. Je croyais, pour les années à venir, compléter ma carrière dans cette équipe, mais finalement, la LPJ revient à la charge et j'accepte de poursuivre avec des fonctions de support clinique auprès des intervenants de la DSM, équipe enfance.

Aujourd'hui, j'occupe un poste de spécialiste en activités cliniques au sein de l'équipe DDPQ, toujours au point de service de Saint-Jérôme à la DSM, équipe enfance. Je continue à offrir les services de soutien et d'accompagnement spécifique aux intervenants dans des situations problématiques. De plus, j'offre des services de consultation clinique aux intervenants de façon individuelle et par le biais des cellules d'intervention. Lors de ces activités de support, je favorise l'apprentissage et le transfert de connaissances cliniques à mes collègues. Je participe aussi à des comités (co-développement) pour l'appropriation et l'application des cadres de référence.

Quels sont tes défis professionnels, qu'aimes-tu de ton travail et qu'est-ce qui te pousse à aller travailler chaque jour?

Mes défis consistent à continuer à me ressourcer afin de toujours bien répondre aux besoins des enfants, et ce, le plus tôt possible dans leur vie. Je veux aussi que la passion qui m'anime dans mon travail ne me quitte jamais!

Ce que j'aime de mon travail est l'être humain, toute sa complexité et à la fois sa raison d'être et ses différences. J'aime la diversité dans mon travail, l'entraide et le support entre collègues, la joie de vivre des gens autour de moi et leur soif d'apprendre. Nous avons une belle relève au Centre jeunesse des Laurentides qui ne demande pas mieux que d'en apprendre davantage et de s'améliorer. J'aime bien travailler aussi de façon systémique avec les différentes familles par le biais des intervenants lorsque c'est nécessaire et partager mon expérience avec ceux-ci.



Chaque jour est un jour nouveau. Je m'attends à toutes sortes de surprises lorsque j'arrive au bureau, toutes sortes de demandes, de réflexions à faire, de décisions d'équipe à prendre, de discussions diverses sur les enfants et leur famille. C'est un travail humain avant tout qui m'amène souvent à constater, à prendre conscience que je suis vraiment chanceuse d'avoir héritée de belles valeurs, de me les approprier et de pouvoir les utiliser et les partager avec au moins une personne chaque jour. C'est un travail qui me colle à la peau, qui me fascine, qui me passionne encore après 31 ans. L'intérêt pour les autres est présent depuis mon enfance. J'ai toujours aimé aider les autres. Alors, je ne peux pas faire autre chose, c'est tout ce que je sais faire! (rires) Je m'occupe de moi à travers les autres!

Quelle a été ta réaction lorsque tu a appris que tu étais en nomination pour les Prix Excellence dans la catégorie *Compétence et rayonnement professionnels*, puis finaliste et finalement gagnante dans ta catégorie?

Quand j'ai vu que j'étais en nomination, j'ai été agréablement surprise! J'étais contente et je trouvais ça très flatteur! J'en comprends que plusieurs apprécient avoir du support dans leur intervention et ça me touche. Ça fait vraiment chaud au cœur. Et quand je suis devenue finaliste, j'étais encore plus surprise! À ce moment-là, je me disais que je pouvais peut-être remporter le Prix, mais en même temps je me demandais pourquoi c'était moi plus qu'un autre alors qu'il y a beaucoup d'autres personnes qui pourraient mériter ce Prix. Les mots me manquent pour dire à quel point c'était agréable... Et quand j'ai remporté le Prix, j'étais très touchée, émue et excitée.

J'apprécie beaucoup ce geste de reconnaissance de la part de mes collègues engagés et qui j'espère poursuivront dans cette belle galère avec une trousse de savoir-être : simplicité, humanisme, complicité, humour, espoir, professionnalisme et réalisme. Merci encore à chacun et chacune d'entre vous d'être là conscients qu'il faut se relever les manches et travailler solidairement pour arriver à redonner le goût et l'espoir à l'enfant et à sa famille, de se reprendre en main et de retrouver leur joie de vivre. Travailler seul, ça va plus vite, mais travailler ensemble, nous allons plus loin...

Une route sans fin est de retour cette année

Une route sans fin est un défi provincial qui se tient cette année du 29 mai au 6 juin prochain et qui touche plus de 1 000 jeunes dans tous les centres jeunesse du Québec. Les jeunes de chacun des centres jeunesse parcourent une certaine distance à vélo dans le but d'aller rejoindre les jeunes d'une autre région et ainsi créer une chaîne de solidarité interrégionale,

tous unis vers la même cause. Les objectifs sont d'abord de redonner espoir à la jeunesse en difficulté, de faire connaître l'engagement des intervenants des centres jeunesse envers la réadaptation des jeunes et de susciter l'engagement collectif à l'aide et à la protection de la jeunesse en « mal de devenir ».

Le Centre jeunesse des Laurentides participe à cette activité pour une deuxième année consécutive. Plus de 35 jeunes hébergés en centre de réadaptation interne et cinq éducateurs s'entraînent actuellement de façon intensive dans le but de parcourir près de 115 kilomètres à vélo de Joliette à Trois-Rivières le 2 juin prochain. Il y a même un retraité du CJL, Alyre Thibodeau, qui s'entraîne avec le groupe!

le p'tit mot du commissaire



L'importance de la tenue de dossiers

Au cours des deux dernières années, j'ai rencontré plusieurs d'entre vous dans des rencontres d'équipe ou lors de l'examen d'une plainte. Pour ceux et celles qui ne me connaissent pas, je m'occupe du traitement des plaintes. Afin d'avoir l'indépendance et l'impartialité souhaitées, je suis engagé par le conseil d'administration de l'établissement. J'ai la possibilité de faire des recommandations à l'établissement en lien avec les plaintes ou les interventions que je traite. Je travaille donc à l'amélioration continue de la qualité des services offerts par l'établissement aux jeunes et à leur famille.

À titre de commissaire aux plaintes et à la qualité des services pour le Centre jeunesse des Laurentides, j'ai souvent à traiter des dossiers de plaintes concernant le travail d'un intervenant ou d'une intervenante. Les plaintes sont diverses et peuvent viser toutes les facettes des services offerts. Toutefois, mon examen des plaintes passe très souvent par les mêmes vérifications de base. Ayant accès au système PIJ, je prends donc connaissance des rapports pertinents, du plan d'intervention et bien entendu, des notes dans le suivi des activités.

Je voudrais, dans ce court texte, vous sensibiliser à l'importance de la tenue de dossiers de l'utilisateur et particulièrement à son impact pour l'examen d'une plainte. En premier lieu, le suivi des activités à jour et complet permet de vérifier et de confirmer les actions prises. Je trouvais donc pertinent de vous faire part de l'importance que les notes soient à jour afin de démontrer votre professionnalisme et dissiper toute ambiguïté sur les faits.

Il est important de comprendre que les notes sont, pour le commissaire et pour tant d'autres, une source importante d'information. Si ce n'est pas inscrit dans le suivi des activités, je dois considérer que cela n'a pas été fait. De plus, il importe qu'elles soient compréhensibles. Les notes ne servent pas que pour l'intervenant au dossier, mais aussi pour informer les personnes ayant accès au dossier sur le travail effectué. Il est donc important qu'une personne, par exemple le commissaire, qui a accès aux notes, puisse comprendre les actions posées à la lecture de celles-ci.

La mise à jour des plans d'intervention est également importante pour mon travail. En effet, plusieurs plaintes m'amènent à prendre connaissance de ce plan. Même s'il est rare que le motif de la plainte soit la révision du plan d'intervention, l'analyse qui en découle démontre toutefois que le problème origine souvent de ce dernier. De plus, je dois soulever les retards dans la mise à jour d'un plan d'intervention lorsque je consulte un dossier. Un plan d'intervention à jour est important pour les usagers et le commissaire doit en tenir compte.

En ce qui concerne les rapports, ils sont une source d'information importante dans l'analyse d'un dossier de plainte. Je ne crois pas avoir besoin d'approfondir l'importance de ces rapports, mais il faut comprendre qu'ils sont la première image du dossier. Ils donnent souvent une bonne idée de la qualité du travail de l'intervenant.

Je voulais simplement, par ces quelques lignes, vous sensibiliser sur l'importance d'une bonne tenue de dossiers, non seulement pour répondre à des obligations, mais aussi d'un point de vue pratique. L'analyse d'un dossier de plainte passe principalement par l'analyse du dossier de l'utilisateur, d'où l'importance de donner une information complète sur votre travail.

Si vous avez des questions ou des commentaires sur le présent texte, je vous invite à m'en faire part.

Hubert Côté

Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services
Tél : 450 436-7607, poste 2272

Les jeunes doivent parcourir une distance minimale de 40 kilomètres entre les deux villes. Près de 90 % des participants ont fait le parcours complet de 115 kilomètres l'an passé, ce qui est de bonne augure pour cette année! C'est un défi de taille pour plusieurs où les notions d'effort et de dépassement sont mises de l'avant pour savourer le possible accès à ses rêves les plus fous si l'on en prend les moyens. Un jeune écrivait ceci dans son journal de bord l'an passé : « Je n'aurais jamais pensé faire autant de kilomètres en vélo. André Legendre était très sévère avec nous, mais ça m'a permis de me dépasser. André croyait beaucoup en nos capacités et nous les a faites découvrir. »

Une route sans fin permet donc, et ce, dans tous les centres jeunesse participants de la province, de vivre des projets cliniques significatifs avec les jeunes. Le dépassement de soi, la mise en forme, la valorisation dans l'atteinte d'objectifs physiques, la notion d'effort pour arriver au but, l'espoir en l'avenir et l'expérience d'une aventure d'équipe d'envergure provinciale sont au nombre des retombées positives d'un tel défi.

Chacun se rappelle que, seul, on est très petit mais, qu'à plusieurs, on peut changer le monde. Sur la route sans fin qu'est la vie, il est important de croire en ses rêves et de se donner les moyens de les réaliser. Ensemble, le personnel des centres jeunesse et ses partenaires veulent incarner ce message dans une activité.

André Legendre
Technicien en loisirs



Invitation à la Soirée Reconnaissance

Vous savez, notre vie ressemble un peu à une course à pied. Parfois, elle devient une course à obstacles, où nous devons franchir les embûches qui se dressent devant nous; d'autres fois, elle devient une course de 100 mètres, où nous devons répondre aux urgences le plus rapidement possible; et un moment donné, elle se transforme en course à relais où nous transmettons le témoin à une autre personne. Puis, pour d'autres, cette course devient un marathon rempli d'efforts constants et de dévouement au sein d'une organisation et où l'on atteint maintenant le 25^e kilomètre.

Cette année, nous vous suggérons de faire un arrêt de cette course folle de la vie et de prendre le temps de se retrouver tous ensemble et de souligner la contribution spécifique de quelques-uns de nos collègues. Certains ont 25 années de service au sein de l'organisation, ce n'est pas rien, alors que d'autres termineront leur carrière chez nous et transmettrons leur savoir et leurs expériences à la relève.

C'est donc pour cette raison que vous êtes conviés à venir souligner et à reconnaître les 25 années de service ainsi que le départ à la retraite de certains de nos collègues qui ont su grandement contribuer et contribuent encore à la cause des jeunes sans oublier les nouveaux membres du personnel qui se sont joints à l'organisation.

Cette soirée, qui prendra la forme d'un 5 à 7 printanier sur la terrasse, aura lieu :

**le mercredi 27 mai prochain
dès 17 heures
au Manoir St-Sauveur,
au 246 chemin du Lac-Millette**

À cette occasion, nous pourrions profiter de ce moment pour partager et échanger avec ces personnes qui ont agrémenté notre travail au quotidien.

Puisqu'il serait fort apprécié et appréciable pour ces personnes d'être entourées de leurs collègues ainsi que de leurs amis lors de cette fête, nous vous demandons de confirmer votre présence **avant le 19 mai prochain auprès de Karine Côté via Lotus Notes ou par téléphone au 450 436-7607, poste 2234**, et ce, afin d'aider le comité organisateur à bien orchestrer la soirée.

Voici la liste des personnes qui seront honorées et qui ont confirmé, jusqu'à présent, leur présence à la Soirée Reconnaissance 2009 :

Les coureurs à relais (personnel retraité)

**Danielle Barry
Manon Beaulieu
Jeannine Desgroseillers
Madeleine Desjardins
Marie-Andrée Dubé
Chantal Évrard
Christiane Matte
Denise Trano**

Les marathoniens (personnel ayant atteint 25 ans de service)

**Aline Beaumier
Nicole Bertrand
Hélène de Gagné
Thérèse Gaglione
Pierre Riel**

Nous vous attendons donc en grand nombre! Au plaisir de vous y rencontrer.

**Le Comité organisateur
Soirée Reconnaissance 2009**

Voici les membres du personnel qui se sont joints à l'organisation dernièrement

Stéphanie Girard, ARH, liste de rappel
Simon Boisvert, éducateur, liste de rappel
Mark Tremblay, surveillant en établissement, liste de rappel
Véronique Barbe, agente administrative cl 3, liste rappel (réembauche depuis mi-février)
Érick Filiatrault, éducateur, liste de rappel
David Charland, agent d'intervention, liste de rappel
Michel Chevalier, surveillant en institution, liste de rappel
Michael Boisvert, agent d'intervention, liste rappel
Chantale Beaudoin, surveillante en institution, liste rappel
Louise Angus, agente administrative cl 2, liste rappel
Amélie Dufour, ARH, liste de rappel
Martine Bigras, ARH, liste rappel
Vincent Gratton-Jacob, ARH, liste rappel
Marie-Pier Bélanger, éducatrice, liste rappel
Julie Paquin, éducatrice, liste de rappel

Le CCPAS veut revoir son logo

Le conseil consultatif du personnel administratif et de support (CCPAS) est à la recherche d'idées et de suggestions de logos afin de changer celui-ci. Il désire se donner une nouvelle



image qui reflètera ses préoccupations et la place qu'il occupe dans l'organisation. L'exécutif aimerait donc recueillir vos idées et vos suggestions! Celui-ci sélectionnera trois logos suggérés, et ce, en fonction de critères établis et les soumettra, par la suite, à tous les membres afin que ces derniers votent pour leur logo préféré. L'exécutif aimerait pouvoir présenter ce logo lors de l'assemblée annuelle qui se tiendra au mois de novembre prochain. Vous avez donc jusqu'à la Fête du travail (7 septembre) pour lui envoyer vos idées. Elles sont toutes les bienvenues!

Résultats du sondage

Le CCPAS tient par ailleurs à vous informer des résultats du dernier sondage effectué auprès de ses membres.

1. L'exécutif aimerait organiser son assemblée annuelle au cours du mois de novembre prochain, dans le secteur sud de la région, et ce, la même journée où se tiendront les Prix Excellence. L'assemblée annuelle aurait lieu le matin et une activité serait organisée dans l'après-midi. **Est-ce que vous seriez intéressé d'y participer?**

Oui : 85 %
Non : 15 %

2. Quels genres d'activités aimeriez-vous faire à la suite de l'assemblée annuelle?

Conférencier : 67 %
Formation : 13 %
L'une ou l'autre : 13 %
Autres : 7 %

3. Si vous participez à cette journée, pensez-vous assister aux Prix Excellence du CJL ?

Oui : 40 %
Non : 28 %
Je ne sais pas : 32 %

À la lumière de ces réponses, l'exécutif du CCPAS organisera donc une journée pour les membres du CCPAS où se tiendra l'assemblée annuelle et une conférence sur un sujet qui concerne tous les membres. L'exécutif vous remercie pour votre participation.

L'exécutif du CCPAS